



27 mai 2026

SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA
Via le portail

Rapport annuel 2026 sur les mesures prises en vertu de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025

1. INTRODUCTION

Le Groupe pharmaceutique Duchesnay (« **GPD** ») et les sociétés affiliées mentionnées ci-dessous (les « **Affiliés du GPD** ») s'engagent à se conformer aux exigences de la « *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* » (la « **Loi** ») en vigueur au Canada. Le présent rapport (le « **Rapport** ») est le troisième rapport du GPD. Il couvre l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 et décrit les mesures prises pour identifier et traiter le risque de travail forcé et de travail des enfants à n'importe quelle étape de la distribution des produits pharmaceutiques au Canada ou ailleurs, ainsi que pour les produits pharmaceutiques importées au Canada. Il est publié conformément à la Loi et a été déposé en conséquence auprès du ministre de la Sécurité Publique au plus tard le 31 mai 2026.


Dans le présent Rapport, les références à « GPD », aux sociétés « Affiliés du GPD », à la « Société », à « nous », « notre » et autres termes similaires désignent GPD et ses Affiliés en général, ou une ou plusieurs d'entre elles, ou les personnes qui travaillent pour elles. Les Affiliés de la Société incluses dans le champ d'application du présent Rapport sont Duchesnay Inc. (« **Duchesnay** »), Medunik Canada Inc. (« **Medunik** ») et Analog Pharma Canada Inc. (« **Analog** »). Le présent Rapport est un rapport conjoint pour les sociétés Affiliées canadiennes faisant partie du Groupe pharmaceutique Duchesnay.

2. NOTRE STRUCTURE ET NOS ACTIVITÉS COMMERCIALES


Le Groupe pharmaceutique Duchesnay, fondé en 1970, est un groupe pharmaceutique international privé basé au Canada, composé de six entités juridiques. GPD se compose de trois entités parallèles, opérant aux États-Unis et au Canada : (1) Duchesnay (Duchesnay Inc. et Duchesnay USA Inc.), axée sur la santé des femmes ; (2) Medunik (Medunik Canada Inc. et Medunik USA Inc.), qui propose des traitements innovants aux personnes atteintes de maladies rares ; et (3) Analog Pharma (Analog Pharma Canada Inc. et Analog Pharma Inc.), spécialisée dans le développement et la production de médicaments génériques de haute qualité pour les patients dont la vie est affectée par des maladies rares et d'autres pathologies.



950 boul. Michèle-Bohec
Blainville (QC) Canada J7C 5E2
Tél.: 1 450 433.7734 1 877 833.7734
Télééc.: 1 450 433.2211

 <http://duchesnaypharmaceuticalgroup.com/fr>





Au fil des ans, guidés par la vision et les principes de GPD, ainsi que par un leadership fort et une équipe dévouée, nous avons développé et lancé plusieurs médicaments innovants, notamment dans le domaine de la santé des femmes. Nous avons également conclu des accords de collaboration fructueux avec plus de 15 partenaires à travers le monde, avec lesquels nous concédons sous licence notre portefeuille de produits développés localement à l'échelle mondiale et/ou acquérons sous licence des produits dans le domaine de la santé des femmes et des maladies rares afin de répondre aux besoins non satisfaits des patients.

La Société opère à l'international, exportant ses produits pharmaceutiques vers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie, et au total vers plus de 50 pays à travers le monde. Le siège social et l'usine de fabrication de GPD sont situés à Blainville, au Québec. Les Affiliés du GPD américaines sont basées à Princeton, dans le New Jersey.

3. NOTRE ENGAGEMENT

Au cours de l'année de référence, nous avons continué à renforcer et à mettre en œuvre des mesures visant à prévenir le travail forcé et le travail des enfants. Le présent Rapport décrit les principales actions entreprises au cours de la période de référence pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants au sein de notre organisation et tout au long de notre chaîne d'approvisionnement. Il met également en avant nos mesures actuelles et les initiatives prévues pour sensibiliser et prévenir de telles pratiques. Nous nous engageons à mener nos activités de manière éthique, responsable et dans le respect des droits de la personne. Nous reconnaissons l'importance d'identifier et de traiter les risques liés au travail forcé et au travail des enfants, et nous continuons à renforcer nos politiques, nos procédures et nos pratiques de surveillance dans ce domaine.

Dans le domaine de la fabrication de produits pharmaceutiques, GPD et ses Affiliés ont pour objectif d'améliorer la santé des patients à travers le monde grâce à l'excellence et à l'innovation. L'amélioration de la santé des patients commence par un lieu de travail sain et une chaîne d'approvisionnement propre et transparente. Nous insistons sur la protection des droits de l'homme dans toutes nos activités et relations commerciales. Conformément à ces valeurs, nous appliquons une politique de tolérance zéro envers le travail forcé et le travail des enfants.

Au cours de cette année, nous avons continué à mener nos activités conformément à nos objectifs généraux de promotion du bien-être de nos employés et de maintien d'un environnement de travail exemplaire. Nous avons pris les mesures suivantes pour prévenir et réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants dans nos activités commerciales et nos chaînes d'approvisionnement :

- Nous avons poursuivi nos initiatives de collecte de renseignements afin de mieux cartographier les chaînes d'approvisionnement de nos principaux fournisseurs, notamment en vue de préparer un questionnaire de conformité à leur intention.
- Nous avons également continué à rédiger des clauses contre le travail forcé et le travail des enfants à inclure dans nos contrats concernés et à mettre à jour les dispositions relatives à la conformité des fournisseurs dans ces contrats.



950 boul. Michèle-Bohec
Blainville (QC) Canada J7C 5E2
Tél.: 1 450 433.7734 1 877 833.7734
Télééc.: 1 450 433.2211

 <http://duchesnaypharmaceuticalgroup.com/fr>



- Nous mettons en œuvre certains processus de diligence raisonnable qui exigent des certifications ou des déclarations de la part des fournisseurs.

4. NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Notre chaîne d'approvisionnement se caractérise par la présence d'un grand nombre de fournisseurs directs et de confiance avec lesquels nous avons tissé des liens durables. Plusieurs de nos principaux fournisseurs sont des entreprises d'envergure internationale, de bonne réputation avec qui nous entretenons des relations commerciales de longue date. La confiance est le mot d'ordre dans l'industrie du médicament entre fournisseurs et manufacturiers car la santé des patients reste une priorité absolue qui génère une grande responsabilité. Chez GPD, nous sommes convaincus que la santé des patients passe par la promotion d'un approvisionnement éthique et par la prudence et la diligence tout au long du processus d'approvisionnement et de fabrication.

Nous collaborons souvent avec des partenaires internationaux, dont beaucoup sont basés en Europe, pour nous approvisionner en matières premières ou autres composants de produits pharmaceutiques destinés à la fabrication de médicaments. La grande majorité des fournisseurs de la Société opèrent depuis l'Europe ou les États-Unis et fabriquent leurs produits localement dans le respect d'un cadre réglementaire strict. Nous devons nous approvisionner en produits hautement spécialisés, tels que les ingrédients actifs pharmaceutiques, et donc sélectionner des fournisseurs reconnus et dignes de confiance dans l'industrie pharmaceutique. De ce fait, le risque de recours au travail des enfants ou au travail forcé est faible.

GPD comprend toutefois qu'elle ne possède pas une visibilité parfaite des chaînes d'approvisionnement de ses propres fournisseurs. C'est pour cette raison que la Société a décidé d'élaborer un questionnaire à l'intention de ces derniers pour avoir un meilleur aperçu de l'origine de chacun de leurs produits.

Nous croyons que la gestion des risques sociaux inhérents aux chaînes d'approvisionnement relève de notre responsabilité, tout comme celle de nos fournisseurs, engageant toutes les entreprises, indépendamment de l'industrie dans laquelle elles opèrent et ce, même si leur secteur n'a pas été identifié comme étant particulièrement à risque.

5. GOUVERNANCE, POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Le comité consultatif de GPD est composé de dirigeants chevronnés possédant une expertise approfondie dans divers domaines professionnels. Leur mandat consiste à soutenir et à conseiller stratégiquement l'équipe de direction de GPD sur un éventail de questions, renforçant ainsi notre présence locale et soutenant notre croissance mondiale et notre expansion internationale.

La culture d'entreprise du Groupe pharmaceutique Duchesnay repose sur quatre valeurs fondamentales — Excellence, Intégrité, Innovation et Collaboration — qui constituent des instruments concrets nous aidant à assurer l'accès à nos solutions les plus efficaces et innovantes en santé.



950 boul. Michèle-Bohec
Blainville (QC) Canada J7C 5E2
Tél.: 1 450 433.7734 1 877 833.7734
Télec.: 1 450 433.2211

 <http://duchesnaypharmaceuticalgroup.com/fr>





Excellence

Pour garantir à nos clients des médicaments de qualité nous avons mis en place un système d'évaluation constante à chaque étape de la production et ce, avec la formation continue de nos employés pour garder des normes supérieures de professionnalité au sein de GPD.

Intégrité

Chez Groupe pharmaceutique Duchesnay, l'intégrité est maintenue à travers un dialogue franc et continu entre l'équipe exécutive et les employés, ainsi qu'à travers la transparence de nos politiques de travail et nos stratégies corporatives supportées par l'ouverture vers nos clients et partenaires.

Innovation

Fiers des produits que nous offrons, nous innovons sans cesse et nous investissons dans la recherche et le développement afin de présenter de nouvelles et de meilleures options de traitement pour améliorer la santé de chaque individu à toutes les étapes de sa vie.

Collaboration

Notre culture corporative est basée sur l'esprit d'équipe et ce, avec la valorisation des talents, expertises et forces individuelles tout en favorisant la contribution au succès commun. Les mêmes principes guident nos rapports avec les partenaires et clients de GPD.

GPD s'efforce de favoriser un environnement de travail bénéfique pour tous, y compris nos employés, nos clients et nos fournisseurs. Nous sommes très sélectifs dans le choix de nos fournisseurs et accordons une grande importance à la confiance et à la transparence dans ces relations commerciales. Nous encourageons fortement nos clients et nos fournisseurs à respecter et à promouvoir les droits de de la personne dans l'exercice de leurs activités.

5.1. Nos politiques

Au cours de l'année, nous avons évalué nos pratiques et identifié des opportunités clés, notamment l'élaboration d'un Code de conduite des fournisseurs qui sera mis en place l'année prochaine et qui inclura notre approche de tolérance zéro envers le travail forcé et le travail des enfants. Nous continuerons à surveiller et à développer nos pratiques pour lutter contre l'esclavage moderne au sein de notre organisation et de notre chaîne d'approvisionnement grâce à la collaboration de diverses fonctions à travers notre organisation. Cependant, nos politiques déjà en place soutiennent de manière générale notre engagement à agir de manière éthique et intègre à l'interne ainsi que dans toutes nos relations commerciales. Notre politique de santé et de sécurité au travail ainsi que notre politique anti-harcèlement ont été instaurées pour favoriser un milieu de travail sain et sécuritaire. C Aux termes de ces politiques, tout employé s'engage à participer activement à l'identification des risques en milieu de travail, et à prendre toutes les précautions nécessaires afin de prévenir les accidents du travail et les lésions professionnelles et à dénoncer immédiatement toute forme de violence ou de harcèlement en milieu de travail. Alors que nous finalisons nos activités de conformité au Canada dans le cadre d'un code de conduite canadien, les Affiliés de GPD ont déjà mis en place des procédures opérationnelles



950 boul. Michèle-Bohec
Blainville (QC) Canada J7C 5E2
Tél.: 1 450 433.7734 1 877 833.7734
Télec.: 1 450 433.2211

 <http://duchesnaypharmaceuticalgroup.com/fr>



standard (SOP) et des politiques internes qui favorisent la conformité à tous les niveaux des fonctions critiques.

5.2. Notre processus de diligence raisonnable

Au cours de la dernière année, nous avons procédé à des contrôles sommaires auprès de nos fournisseurs prioritaires et constaté leur conformité. La grande majorité d'entre eux disposent d'un Code de conduite des fournisseurs ou de processus d'approvisionnement éthiques ou responsables.

N'ayant pas mis en place notre propre processus de diligence raisonnable, la Société tient compte des exigences réglementaires applicables et des lignes directrices accessibles au public, y compris les informations publiées par Santé Canada, la Food and Drug Administration des États-Unis et d'autres autorités réglementaires pertinentes, dans le cadre de ses considérations globales en matière de conformité et d'évaluation des fournisseurs.

Nous nous appuyons également actuellement sur les informations et les déclarations fournies par nos fournisseurs, tout en reconnaissant que nombre d'entre eux sont soumis à des lois similaires sur le travail forcé et le travail des enfants dans leurs juridictions respectives.

6. ÉVALUATION DES RISQUES ET GESTION DES RISQUES IDENTIFIÉS

Bien que nous n'ayons pas entrepris une initiative formelle d'identification des risques, nous n'avons identifié aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants dans nos activités ou notre chaîne d'approvisionnement, ni aucun risque apparent à cet égard. Par conséquent, pas eu à entreprendre de mesures de remédiation. Jusqu'à présent, aucune perte de revenu pour les familles vulnérables n'a été signalée, causée par des mesures prises pour éliminer l'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

Si une situation avérée de travail forcé ou de travail des enfants était portée à notre attention, Duchesnay prendrait immédiatement des mesures appropriées de remédiation pour y mettre fin et prévenir de telles situations à l'avenir.

7. FORMATIONS

À l'embauche, nous offrons une formation à tous les employés relativement aux tâches à accomplir et sur la santé et de sécurité au travail. Nous leur fournissons également une copie de nos politiques internes à des fins de formation et attestation.

Nous n'avons pas encore dispensé de formation à notre personnel en ce qui concerne les questions relatives au travail forcé et au travail des enfants, mais nous sommes généralement engagés à agir de manière éthique et intègre dans toutes nos relations commerciales. Une fois que nous aurons un retour de nos fournisseurs suite à l'envoi du questionnaire portant sur leur chaîne d'approvisionnement, nous évaluerons la nécessité d'organiser des séances de formation officielles portant sur ces enjeux précis.



950 boul. Michèle-Bohec
Blainville (QC) Canada J7C 5E2
Tél.: 1 450 433.7734 1 877 833.7734
Télec.: 1 450 433.2211

 <http://duchesnaypharmaceuticalgroup.com/fr>



8. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DE NOTRE APPROCHE

Veiller à ce que les pratiques de travail forcé et de travail des enfants ne se produisent pas dans notre entreprise et notre chaîne d'approvisionnement est et restera toujours sujet à une constante amélioration. Bien que nous n'ayons pas encore pris de mesures spécifiques pour évaluer l'efficacité de nos actions, nous avons l'intention d'évaluer notre efficacité dans la prévention et la réduction des risques de travail forcé et de travail des enfants dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement à une étape ultérieure, notamment en effectuant une vérification régulière de nos politiques et procédures relatives au travail forcé et au travail des enfants. À la lumière de cet exercice, nos Sociétés ajusteront proactivement leurs processus et contrôles en mesurant l'efficacité de ces initiatives.

9. ATTESTATION ET APPROBATION

Ce Rapport a été approuvé par le Président de GPD le 27 mai 2026, conformément à l'alinéa 11(4)a) ou au sous-alinéa 11(4)b)(i) ou (ii) de la Loi, et constitue le Rapport pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans ce rapport concernant pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier Groupe pharmaceutique Duchesnay et ses sociétés affiliées.

signé "Éric Gervais"

Éric Gervais
Président
Groupe pharmaceutique Duchesnay et ses sociétés affiliées



950 boul. Michèle-Bohec
Blainville (QC) Canada J7C 5E2
Tél.: 1 450 433.7734 1 877 833.7734
Télééc.: 1 450 433.2211

 <http://duchesnaypharmaceuticalgroup.com/fr>

